

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15848**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager du développement d'affaires en agrobusiness

Nouvel intitulé : Manager du développement d'affaires en agrobusiness

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
TECOMAH	Président de la CCI de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221w Commercialisation de produits alimentaires, 312n Etudes de marchés et projets commerciaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager du développement d'affaires en agrobusiness exerce son activité principalement au sein d'entreprises de la sphère agricole : agrofourniture, production et transformation des produits agricoles, aménagement des espaces, distribution des produits alimentaires ou valorisation des produits non alimentaires (bio énergie, bio matériaux, etc.).

Il peut agir également dans d'autres secteurs dans le cadre d'une activité commerciale ou d'étude et de conseil.

Il est capable de définir un projet innovant de création d'entreprise, de gérer un projet à forte valeur ajoutée environnementale, d'animer ou de diriger des équipes pluridisciplinaires dans des contextes multiculturels locaux ou internationaux.

Il a une maîtrise de l'anglais et une culture scientifique suffisante pour pouvoir échanger avec des auditoires variés français ou étrangers (partenaires d'affaires privés ou publics, ingénieurs, experts, prescripteurs, fournisseurs et clients).

La certification s'organise autour de quatre domaines majeurs d'activités,

A. Détection des affaires et définition du positionnement stratégique de l'offre (produits et/ou services).

B. Construction d'une offre nouvelle en mobilisant les différentes contributions des acteurs potentiels internes et externes dans le respect des valeurs du développement durable.

C. Gestion du développement des affaires, depuis leurs mises en œuvre jusqu'à l'évaluation de leurs performances globales dans un contexte multiculturel.

D. Montage, pilotage et financement de projet à forte valeur ajoutée.

Le certifié exerce des activités en lien avec l'analyse du marché, la définition de la stratégie marketing et le développement commercial.

Pour piloter ces missions, il s'appuie sur une double compétence :

- d'une part, une expertise technique ou scientifique (biologie, horticulture, agroalimentaire, agrofourniture, services agricoles, aménagement des espaces) souvent acquise pendant sa formation initiale ou pendant son parcours professionnel
- d'autre part une capacité en matière de stratégie, de marketing et de management de projet.

La certification s'organise autour de cinq compétences clés à certifier,

C1. Rechercher et suivre les opportunités de nouveaux courants d'affaires pour son entreprise.

C2. Proposer des orientations stratégiques en cohérence avec l'activité et le positionnement de son entreprise.

C3. Concevoir des solutions globales et innovantes à forte valeur ajoutée en intégrant les exigences écologiques, juridiques et sociétales, développées conjointement par l'entreprise et son réseau de partenaires, permettant d'atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs (volume, chiffre d'affaires, parts de marché, notoriété, etc.).

C4. Suivre les projets d'affaires en portefeuille, dans un contexte pluridisciplinaire et multiculturel ; superviser et évaluer les différentes activités conduites.

C5. Concevoir, conduire en mode projet, le suivi d'une affaire à forte composante technique et écologique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Manager du développement d'affaires en agrobusiness exerce son métier dans les entreprises de la **sphère agricole** avec ses déclinaisons dans l'agrofourniture, la production et la transformation des produits agricoles, l'aménagement des espaces, la distribution des produits alimentaires ou la valorisation des produits non alimentaires (bio énergie, bio matériau, etc.).

Il est présent **en amont**, dans toutes les activités en lien avec les grandes productions animales et végétales (agrofourniture, activités d'approvisionnement et de collecte de grains, de lait, etc...) ou avec l'aménagement des espaces.

Il est également présent **en aval** dans les activités de transformation des produits agricoles et de commercialisation des produits agroalimentaires.

Sa fonction principale est le management de l'activité stratégique, marketing et commerciale de l'entreprise. Il doit être capable de développer de nouvelles activités, comme la recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles ou la mise en marché de nouveaux produits alimentaires. Nouvelles missions à conduire en conformité avec les attentes des consommateurs et des normes en vigueur (traçabilité, label de qualité, durabilité etc.).

Suivant la taille des entreprises (start-up, PME, grands groupes), il est capable de :

- définir les orientations stratégiques d'une organisation,
- prendre en compte les évolutions réglementaires et normatives de l'activité et d'intégrer en particulier les attentes en matière

environnementale,

- construire l'activité commerciale et développer de nouveaux courants d'affaires afin de développer le CA et les parts de marché,
- gérer un projet à finalité commerciale à forte valeur ajoutée environnementale, d'animer ou de diriger des équipes dans un contexte multiculturel local ou international,
- conduire des actions d'étude ou de conseil,
- développer sa propre activité en créant son entreprise.

Pour illustration, on trouvera, ci-dessous, des intitulés de fiches métier 2012 de l'APECITA, association paritaire au service de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement :

- dans les secteurs de l'agrofouriture (agroéquipements, semences, engrais et amendements, alimentation et santé animale, etc.), des services aux grandes productions agricoles (distribution, collecte de grain, de lait, etc.) et de l'aménagement (paysage, énergie, recyclage, etc.) :

- o Directeur des ventes
- o Chef de projet énergies renouvelable
- o Chargé d'affaires
- o Responsable commercial
- o Conseiller agricole

- dans les secteurs de l'agroalimentaire (industrie laitière, industrie de la viande, alimentation animale, fruits et légumes, etc.) :

- o Directeur commercial et Directeur marketing
- o Chef de produit
- o Chargé d'étude marketing
- o Responsable des ventes

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

M1707 : Stratégie commerciale

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Evaluations périodiques en **Contrôle Continu de Formation** au centre de formation et en entreprise (contrôle des connaissances, certification des capacités, évaluation des compétences en entreprise).

- Epreuves finales écrites et orales ; le jury de fin de formation est composé de professionnels en activité et de représentants de TECOMAH.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury de délivrance du titre est constitué de professionnels et de représentants de TECOMAH
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Le jury de délivrance du titre est constitué de professionnels et de représentants de TECOMAH
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Le jury de délivrance du titre est constitué de professionnels et de représentants de TECOMAH

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Certifications reconnues en équivalence :
 ESIEE Management (convention de délivrance de double diplôme)
 Texte réglementaire :
 Inscription au RNCP au JO du 13 10 2007

Base légale

Référence du décret général :**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du développement d'affaires en agrobusiness" avec effet au 21 novembre 2012, jusqu'au 9 décembre 2017.

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager du développement d'affaires en agrobusiness avec effet au 21 novembre 2009, jusqu'au 21 novembre 2012.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques : Environ 24 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.tecomah.fr/>

<http://www.tecomah.fr>

Lieu(x) de certification :

: Île-de-France - Yvelines (78) [Jouy en Josas]

TECOMAH- Ecole de l'environnement et du cadre de vie Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France
 Chemin de l'Orme Rond
 BP 56

78356 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

TECOMAH

Historique de la certification :

La formation a été créée en 1978, le premier titre "Manager de la stratégie et des ressources de l'entreprise" a été obtenu en 2000. L'inscription au RNCP sous l'appellation actuelle "Manager du développement d'affaires en agrobusiness" a été publiée au JO du 13 10 2007.

Certification précédente : [Manager du développement d'affaires en agrobusiness](#)

Certification suivante : [Manager du développement d'affaires en agrobusiness](#)